VITISLIFE

inspired wealth insurance

Monceau Assurances

mutuelles associées

VITISLIFE

inspired wealth insurance

I. Qui sommes-nous ? | 6

+ Vitis Life au quotidien | 8
+ Nos Valeurs | 10
+ Pourquoi choisir Vitis Life ? | 11
+ Vitis Life et le digital | 12
+ Nos partenaires | 14
+ Vitis Life - Belgian Branch | 16
+ Monceau Assurances, un actionnaire solide | 18

II. L'excellence financière, le Luxembourg | 20

+ Dates clés | 21
+ L'assurance-vie luxembourgeoise | 22

III. Nos Produits | 30

+ Des investissements diversifiés | 32

Nicolas Limbourg
CEO

VITISLIFE
inspired wealth insurance

“

Cher Client, Cher Partenaire,

Dans un secteur financier en pleine mutation, Vitis Life continue à se renouveler chaque jour afin de mieux vous servir, de mieux répondre à vos besoins et de continuer à respecter avec rigueur, mais surtout avec bon sens les obligations réglementaires qui nous incombent. Pour continuer à exceller et devenir votre partenaire de confiance, nous nous appuyons sur nos valeurs ainsi que sur notre solidité et celle de notre actionnaire, le groupe Monceau Assurances. Ces valeurs, qui représentent notre ADN depuis plus de 25 ans, continuent en effet à inspirer au quotidien chacun de nos collaborateurs.

Face à la standardisation des produits financiers poussée par une réglementation de plus en plus aveugle aux spécificités des contrats d'assurance, nous continuons à privilégier la flexibilité afin de nous adapter aux besoins de chacun de nos partenaires et clients. Un principe conforme à notre valeur centrale qu'est **l'orientation client**. A ce titre, Vitis Life propose une large gamme de produits performants dans trois domaines : aux contrats d'assurance de type « placement », commercialisés en libre prestation de services ou au départ de notre succursale belge, se sont en effet ajoutés des contrats d'assurance-vie de type « pension » ainsi que de type « protection ».
Indépendamment de cette offre unique en terme de produits, un autre élément de différenciation nous caractérise, notre qualité de service. Vitis Life a toujours mis un point d'honneur à se différencier par la qualité de son service client : agilité, flexibilité et transparence dans nos échanges avec nos partenaires et nos clients font que notre orientation client n'est pas un vain mot.

« 1+1+1 font plus en commun », cet adage qui représente l'identité de notre actionnaire, Monceau Assurances, transparait à tous les niveaux de la société. Plus qu'une valeur, une vraie philosophie de **coopération** issue de l'esprit mutualiste et que Vitis Life applique au quotidien. En son sein tout d'abord, où notre société privilégie la coopération de façon à faciliter parmi nos collaborateurs l'agilité participative et collaborative notamment au travers des nombreux projets mis en œuvre. Avec ses partenaires ensuite, en développant avec eux des relations personnalisées à long terme afin de proposer des produits d'assurance toujours plus performants.

A cela s'ajoute une troisième valeur fondamentale chez Vitis Life, celle du **développement**. L'esprit d'entreprendre qui caractérise notre société ainsi que notre positionnement au sein de la première place financière de l'Union Européenne nous pousse à nous renouveler et à nous améliorer sans cesse. Résolument innovant, mais sans pour autant oublier nos fondamentaux, nous sommes sensibles à la digitalisation ! Désormais, nos partenaires peuvent mieux servir leurs clients grâce à l'accès à notre portail et à nos systèmes d'informations via notre web API. Disponibilité, Echange et Rencontre restent ainsi au cœur des développements réalisés considérant les contrats d'assurance comme bien plus que de simples produits financiers. Tournés vers l'avenir, nous sommes à votre écoute avec pour objectif de préserver un service de qualité.

Par ailleurs, la récente crise sanitaire n'a jamais autant mis en évidence combien il est important de travailler dans un environnement de travail flexible, inclusif et bienveillant. Ainsi depuis plus de 25 ans, Vitis Life s'attache à maintenir un environnement de travail convivial en favorisant la proximité et la solidarité. Que ce soit entre collaborateurs ou avec nos partenaires, la **convivialité** est une valeur qui à nos yeux va de pair avec une entreprise agile et performante !

Et pour l'avenir ? Nul doute que les défis ne manqueront pas dans les prochains mois compte tenu notamment des défis liés à la transition écologique ainsi que des conséquences de la crise sanitaire : évolution des marchés financiers, déficit budgétaire compensé par une hausse de la fiscalité. Toutefois, ce dont nous sommes certains, c'est que forte de ces valeurs, de la solidité du groupe Monceau Assurances et de l'implication de chacun de ses collaborateurs, Vitis Life continuera à accompagner et à servir ses clients pour inspirer notre futur commun !

I. QUI SOMMES-NOUS ?

Vitis Life, l'assurance-vie haut de gamme
Made in Luxembourg

Fondée en 1995, Vitis Life est une compagnie d'assurance-vie luxembourgeoise, filiale du groupe Monceau Assurances, proposant des solutions sur mesure pour des clients privés et des entreprises. Selon les besoins de nos clients, nous proposons des solutions de type épargne, placement, protection ou pension.

Outre notre activité au Luxembourg, nous opérons activement en Libre Prestation de Services en Belgique, en Italie, au Portugal ainsi qu'en France, mais aussi pour ses départements d'Outre-Mer (DOM). En dehors de l'espace économique européen, nous disposons également d'un agrément pour Monaco et la Nouvelle-Calédonie. Depuis 2018, nous proposons également nos produits en régime d'établissement sur le marché belge via notre succursale Vitis Life – Belgian Branch.

Avec un ratio de solvabilité supérieur à 200 %, Vitis Life n'est pas seulement un acteur incontournable de la place luxembourgeoise : c'est LE spécialiste de l'assurance-vie haut de gamme « à la carte » en Europe.

Afin de toujours mieux accompagner les ambitions patrimoniales de nos clients, où qu'ils soient et où qu'ils aillent, nos équipes de spécialistes pluridisciplinaires définissent les solutions globales (fiscales, financières et juridiques) les mieux adaptées à leurs besoins. Une approche innovante qui demande expertise et fiabilité, et pour laquelle la compagnie s'appuie sur un réseau de partenaires de renom qui partagent ses valeurs et ses exigences : banquiers privés, gestionnaires de fortune, asset managers, avocats, notaires...

L'équipe de spécialistes de Vitis Life met tout en œuvre pour apporter à chaque client visibilité, sérénité et efficacité dans la gestion globale de son patrimoine.

LPS
Libre Prestation de Service

Au sein de l'espace économique européen, la LPS est le droit pour un résident européen de souscrire les contrats proposés par une compagnie d'assurance établie dans un État membre autre que celui dans lequel il réside. La LPS autorise également une compagnie d'assurance établie dans un État membre de l'Union européenne à commercialiser activement ses produits au profit des résidents de l'Espace économique européen. L'exercice de la LPS dans le secteur des assurances est subordonné à l'octroi à la compagnie d'un agrément administratif unique délivré par les autorités compétentes de l'État membre où elle a son siège social.

RE
Régime d' Établissement

Une compagnie d'assurance établie et agréée dans son État membre d'origine est également habilitée à commercialiser activement ses produits par l'établissement d'une succursale sur le territoire d'un autre État membre de l'Union européenne.

Vitis Life
Au Quotidien

Souscripteur

Distributeur

Commerciaux

DÉPARTEMENT
Finance
En charge des relations avec les banques dépositaires, les banques privées, les family offices... .

DÉPARTEMENT
Services Clients
Administration des nouveaux dossiers et des contrats existants.

DÉPARTEMENT
Légal
Une équipe de juristes spécialisés sur les marchés d'activité de Vitis Life.

DÉPARTEMENT
Compliance
Contrôle de l'intégrité des opérations et des contreparties.

Spécialiste de 5 marchés européens

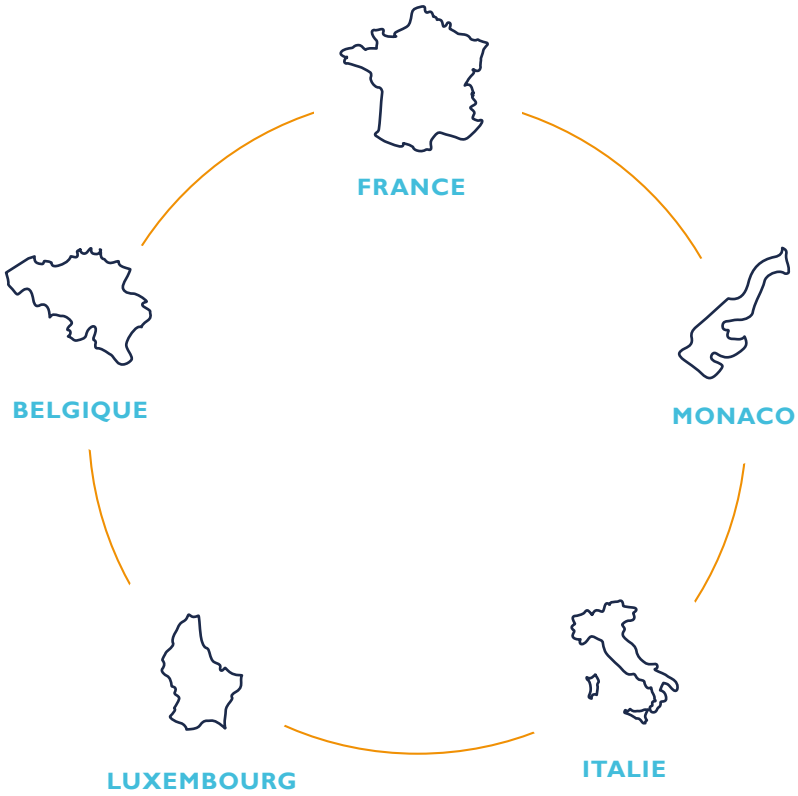

Vitis Life, c'est aussi

Des collaborateurs qui travaillent au quotidien pour anticiper vos besoins et répondre à vos attentes afin de vous satisfaire.

+25 années d'expertise

+45 spécialistes en assurance-vie

+60 banques dépositaires

+140 gestionnaires de portefeuille

+160 distributeurs

Nos Valeurs

Soutenue par le groupe Monceau Assurances, Vitis Life est une compagnie à taille humaine qui se définit au travers de valeurs qu'elle cultive au quotidien. Une forte identité qui nous différencie et que nous mettons un point d'honneur à faire transparaître dans chacune de nos relations.

Orientation Client

Le client est au cœur de notre métier. Satisfaire et anticiper au mieux ses besoins et attentes est notre préoccupation journalière. Nous mettons un point d'honneur à être en tout temps professionnels, disciplinés, impliqués et pro-actifs et à offrir une très haute qualité de service.

Coopération

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».
Partage des connaissances, travail collectif et convergences des intelligences individuelles dans un esprit de saine collaboration entre les équipes de Vitis life, voilà ce qui apporte efficacité et efficience et contribue à trouver une solution optimale aux défis liés à notre activité.

Développement

Orientés résultat, les collaborateurs de Vitis Life aiment « challenger » leur savoir-faire afin de l'adapter aux besoins, de se renouveler, mais surtout de s'améliorer sans cesse. Aller de l'avant et se développer continuellement sont des moteurs au quotidien.

Convivialité

Travailler chez Vitis Life, c'est travailler dans un environnement professionnel accueillant, tolérant et bienveillant.
C'est travailler ensemble et les uns pour les autres.

Pourquoi choisir Vitis Life?

mutuelles associées Monceau Assurances

Efficacité et rapidité dans le traitement des opérations clients.

Un actionnaire indépendant et stable.

+25

années d'expertise

Un accompagnement étroit de nos partenaires et clients via nos experts.

Notre offre sur mesure disponible en libre prestations de services et en régime d'établissement via notre succursale en Belgique.

Une marge de solvabilité largement supérieure aux exigences légales (> à 200%).

Un accès digital pour nos partenaires au travers du portail my.vitislife.com et en s'interconnectant à notre système d'information (Web API).

Une gamme de produits en architecture ouverte.

Vitis Life
et le digital

Soucieuse d'évoluer avec son temps, Vitis Life considère la digitalisation comme un axe stratégique important. Accéder de n'importe où et à tout moment à vos données, automatiser le traitement et l'archivage numérique, plus de flexibilité, de l'interactivité et une transparence accrue : telles sont aujourd'hui vos préoccupations et vos besoins.

Autant de raisons qui ont vu naître la refonte complète de notre site Internet, mais aussi la création d'un portail dédié à nos distributeurs ! De cette manière, nous proposons une expérience digitale complète et agréable.

Découvrez notre Site Internet !

« Responsive design », notre site s'adapte parfaitement à tous vos écrans.

- **Présentations de nos produits et des fonds d'investissement ;**
- **Documents informatifs ;**
- **Actualités.**

Vous y retrouverez tout notre contenu tout en favorisant une navigation simple, claire et intuitive.
Et cerise sur le gâteau, vous pourrez même y appercevoir nos collaborateurs !

Un portail dédié à nos distributeurs

Afin d'améliorer et d'augmenter la qualité de nos échanges et services, Vitis Life vous offre la possibilité de communiquer via notre portail. De cette manière, toutes nos intéractions sont organisées et fluides.

Nos équipes travaillent continuellement à l'enrichissement et à l'évolution de notre portail.
Celui-ci vous permet notamment de :

- **Souscrire en ligne ;**
- **Avoir une vue sur votre portefeuille ;**
- **Consulter les documents relatifs à votre portefeuille.**

La Web API de Vitis Life

Au travers de sa Web API, Vitis Life met à la disposition de ses distributeurs et des agrégateurs son système d'informations. Vous pouvez ainsi avoir accès à l'ensemble des données relatives à votre portefeuille.

Aujourd'hui, vivre avec son temps c'est aussi intégrer dans sa stratégie les différentes plateformes digitales telles que les médias sociaux. Vitis Life l'a bien compris et travaille au jour le jour pour vous fournir un contenu riche et varié. Une façon supplémentaire de vous proposer une expérience agréable et de qualité avec Vitis Life.

› **Suivez-nous sur LinkedIn pour être informé de toutes nos dernières actualités.**

Nos partenaires

S'il y a bien un élément primordial aux yeux de Vitis Life, c'est la nature de ses relations avec ses partenaires. Avec pour leitmotiv de toujours favoriser la qualité à la quantité, nos relations avec nos partenaires sont au coeur de notre métier.

L'Orientation client, point fort de notre identité, nous pousse constamment à anticiper vos besoins et à répondre à vos attentes. Il est, dès lors, pour nous, primordial de mettre toujours un point d'honneur à maintenir un haut niveau de service afin de vous satisfaire.

Les 7 avantages de Vitis Life pour *ses partenaires*

Notre approche réactive, pragmatique et efficace dans un esprit d'entreprenariat.

Notre spécialisation sur nos marchés cibles nous permet de vous accompagner dans la mise en place de solutions sur mesure pour vos clients.

Un accompagnement dans la promotion de nos produits.

Un portail vous permettant de suivre en permanence votre portefeuille de clients.

La taille humaine de la compagnie permettant une véritable interaction avec nos équipes et la direction.

Un partenariat reposant sur un partage d'expertise et de nos réseaux.

La distribution de nos produits effectuée entièrement par des distributeurs agréés.

PROFESSIONNEL
& INNOVANT

SÛR &
SOLIDE

SUR MESURE &
PERFORMANT

TRANSPARENT
& RASSURANT

Vitis Life, c'est aussi
une succursale en
Belgique

Vitis Life
Belgian Branch

Active sur le marché belge de l'assurance-vie en libre prestation de service depuis 1995, Vitis Life jouit d'une solide réputation. Jusqu'en 2017, il fallait cependant s'adresser au Grand-Duché de Luxembourg pour bénéficier des assurances-vie patrimoniales les plus performantes et les plus flexibles.

2018, *une nouvelle opportunité*

Depuis l'ouverture en 2018 de notre succursale belge, Vitis Life - Belgian Branch, une équipe locale dédiée vous offre le meilleur de la Belgique et du Luxembourg. Nous répondons ainsi à la demande croissante d'investisseurs à la recherche d'une solution combinant les possibilités spécifiques du fonds dédié luxembourgeois associées à la proximité d'un environnement belge. Une offre riche et diversifiée, car elle se complète également en vous proposant des fonds externes ainsi que des fonds internes collectifs.

Vitis Life est dès lors extrêmement fière de vous proposer des solutions d'assurances offrant des possibilités d'investissement hors du commun en toute sérénité.

En ouvrant sa succursale en Belgique, Vitis Life revient à ses racines belges. Vitis Life a en effet vu le jour en 1995, fondée par la Banque Cera et par ABB. En 1998, elle fusionne avec sa société soeur AlmaLife Luxembourg. Aujourd'hui, Vitis Life se sait et se sent soutenue par son actionnaire Monceau Assurances, convaincu de la force de nos produits comme instrument de structuration patrimoniale. Vitis Life est donc pour ainsi dire de retour sur ses terres et vous accueille depuis 2018 dans sa succursale belge de Diegem.

Belge &
Luxembourgeois

Filip Potteau
Directeur
Vitis Life S. A. - Belgian Branch

En souscrivant un contrat par le biais de la succursale de Vitis Life en Belgique, le client jouit d'un double avantage : il bénéficie à la fois d'une protection optimale de son patrimoine grâce au cadre législatif prudentiel luxembourgeois et d'un large choix de possibilités d'investissement à la carte. Cette protection optimale n'exclut toutefois pas le risque inhérent à tout investissement. Ce risque est d'ailleurs supporté par le preneur d'assurance.

Les produits proposés en exclusivité par la succursale de Vitis Life sont des contrats d'assurance belges.

Cela signifie tout d'abord que le preneur d'assurance jouit de la même protection du consommateur dont il bénéficierait auprès d'un autre assureur belge. De la même manière, le preneur d'assurance, bénéficiera du même régime fiscal que s'il avait souscrit son contrat auprès d'une compagnie d'assurance belge.

Enfin, le preneur d'assurance, personne morale ou personne physique, profite également en toute transparence des avantages du cadre prudentiel luxembourgeois en ce qui concerne les règles d'investissement et les actifs autorisés au sein des fonds de placement.

C'est ici que se dévoile le caractère innovant des solutions d'assurance que nous offrons depuis la Belgique.

THE BEST OF *both worlds*

Les avantages de la Belgique et du Luxembourg sont dorénavant combinés.

De cette manière, vos clients bénéficient du meilleur des deux mondes !

Le know-how d'une équipe multidisciplinaire ayant plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de la LPS tout en respectant la législation locale du souscripteur.

LES+
de Vitis Life

Un actionnaire solide

Gilles Dupin
Président et Directeur général de
Monceau Assurances

+110
années
d'expertise

Qui est Monceau Assurances ?

Avec plus de 440 collaborateurs présents sur le terrain et sur les sites de Luxembourg, Paris, Namur ou Vendôme et 80 agences générales, Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées, servant plus de 300.000 clients et dont le siège social est à Paris. Doté d'une structure financière solide, cet ensemble gère 9 milliards d'euros d'actifs.

Les partenaires labellisés Monceau Assurances distribuent en France des régimes de retraite en points et des contrats d'assurance-vie à travers la mutuelle Capma & Capmi et sa filiale Monceau Retraite & Épargne, et des produits d'assurance IARD à travers Monceau Générale Assurances et les mutuelles de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau.

Riche de son histoire et de ses valeurs mutualistes, Monceau Assurances dispose d'une assise financière solide et réunit aujourd'hui trois sociétés membres. La société Capma & Capmi est spécialisée dans le domaine de la retraite et de l'assurance-vie, quant à la Mutuelle Centrale de Réassurance et l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau, elles ont pour vocation traditionnelle et statutaire de fédérer des entreprises mutuelles. Tout en respectant les prérogatives, Monceau Assurances leur offre identité et valeurs de chacun, mais aussi un avenir solide et plus serein. De cette manière, le groupe contribue au maintien du mutualisme de proximité, une offre qui fait la richesse du paysage de l'assurance et qui est fortement recherchée par les sociétaires en France.

2015, une ouverture à l'international

En octobre 2015, le groupe franchit une étape importante dans le développement de ses activités en France et hors de France avec l'acquisition de Vitis Life. Filiale assurance-vie luxembourgeoise de la banque privée Quintet Luxembourg Private Bank (anc. KBL epb), Vitis Life opère en Belgique, en France, en Italie, à Monaco, au Portugal et en Nouvelle-Calédonie ainsi qu'au Grand-Duché du Luxembourg.

Grâce à cette fusion, le groupe double son chiffre d'affaires en assurance-vie avec une activité beaucoup mieux équilibrée entre les unités de compte et les fonds en euros. Dès lors, Monceau Assurances est en mesure d'offrir aux sociétaires et clients des sociétés du groupe des contrats d'assurance dédiés permettant d'enrichir la gamme proposée à la clientèle du groupe.

Un patrimoine immobilier comme facteur de stabilité

Monceau Assurances, groupe mutualiste de sociétés d'assurances, offre à ses adhérents une large gamme d'actifs parmi lesquels, fait rare de nos jours, un patrimoine immobilier essentiellement dédié à l'assurance-vie et retraite.

Dans un contexte financier fluctuant, un patrimoine immobilier géré avec sérieux et compétences reste un des facteurs clés de stabilité pour tout portefeuille. C'est pour cette raison que les deux principales sociétés civiles immobilières du groupe Monceau Investissements Immobiliers (M.I.I.) et la Société Civile Centrale Monceau (S.C.C.M.), privilégient la sécurité au travers d'une politique de patrimoine à long terme. De cette manière, Monceau Assurances se prémunit contre toute opération de spéculation et assure la solidité financière du groupe.

Considérant que l'immobilier constitue un véritable rempart contre les effets de l'inflation et les chahuts des marchés financiers, la société d'assurance mutuelle vie du groupe choisit comme axes d'actions prioritaires l'acquisition et la restructuration de biens en portefeuille. Jusqu'alors concentrée à Paris et dans les grandes métropoles régionales françaises, la politique d'investissements est entrée en 2015 dans une logique de diversification géographique, avec l'acquisition d'immeubles en Italie et au Grand-Duché de Luxembourg. Les biens situés hors de France représentent à présent environ 15 % du patrimoine du groupe, composé de plus de 270.000 m² de bureaux.

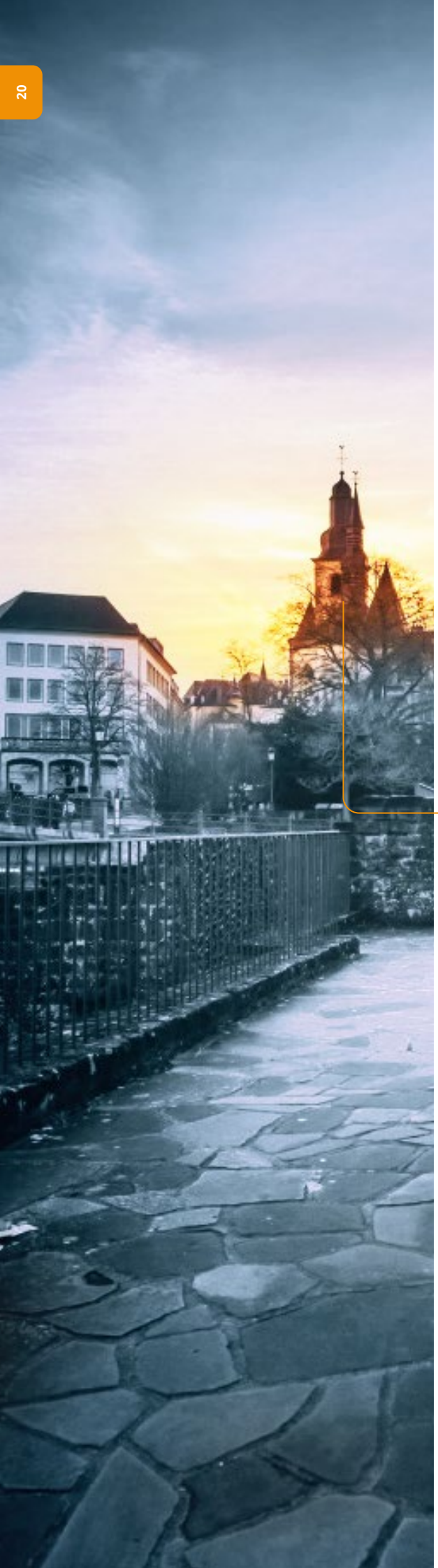

II.
L'excellence financière, le Luxembourg

Au coeur de *l'Europe*

Classé dans le top 5 des places financières européennes, le Grand-Duché de Luxembourg est mondialement reconnu comme l'un des hauts lieux de la gestion de fortune et des fonds de placement. Véritable carrefour pour les investissements intra et extra-européens, la place luxembourgeoise n'a pas ménagé ses efforts durant les dernières décennies pour devenir l'un des centres financiers internationaux les plus réputés – et l'un des rares pays européens bénéficiant d'une notation AAA.

Année après année, ce pays baigné de multiculturalisme, situé au coeur de l'Europe occidentale, a su faire entendre une voix différente, portée par un dialogue constructif entre les différents acteurs du secteur financier et les pouvoirs publics.

Et surtout, au-delà de la stabilité de son environnement politique, économique et fiscal, le Luxembourg a su insuffler une véritable dynamique financière mettant en place une réglementation prudentielle inédite en matière d'assurance-vie.

TOP 5 des places financières européennes & **Notation AAA** (S&P)

Dates clés
Secteur financier luxembourgeois

1953
1ère cotation obligataire en USD à la bourse luxembourgeoise.

1992
3e directive assurance-vie : Luxembourg devient le leader de la Libre Prestation de Services en assurance-vie.

2012
Le Luxembourg est le 1er pays et l'un des seuls dans le monde à réguler l'activité de Family Office.

2015
Le Luxembourg est le 1er pays à accorder une licence européenne d'établissement de paiement à un opérateur de monnaies virtuelles.

2018
Le Luxembourg et la Banque européenne d'investissement lancent la « plateforme du financement climatique Luxembourg-BEI » (pour lutter contre le dérèglement du climat).

2019
Brexit : De nouvelles opportunités s'ouvrent pour le Luxembourg.

2020
Malgré les conditions particulières liées au COVID-19, le Luxembourg reçoit à nouveau la notation AAA.

L' assurance-vie Luxembourgeoise

L'excellence luxembourgeoise combinée à la transparence d'une approche 100% respectueuse de l'environnement juridique du souscripteur.

Précurseur en matière de transparence et de bonnes pratiques, Vitis Life a toujours eu à coeur de travailler dans le respect de la réglementation locale. Et si les produits que Vitis Life propose sont conformes à la législation en vigueur dans le pays de résidence du souscripteur, ils s'appuient sur toute la diversité des avantages offerts par le régime prudentiel du secteur de l'assurance-vie à Luxembourg.

Des équipes multidisciplinaires et un réseau international d'experts à votre service, pour une approche « à la carte » de votre contrat.

Conformité

Des solutions respectueuses de la législation locale.

De nombreuses avancées en matière de transparence fiscale ont été effectuées depuis plusieurs années aux niveaux européen et international, y compris au Luxembourg.

Ainsi, de nombreuses conventions bilatérales et directives européennes déjà transposées au Luxembourg ou en cours de transposition prévoient désormais la communication de renseignements à des fins fiscales soit sur demande, soit sur base automatique.

Une telle évolution est parfaitement en phase avec la démarche de Vitis Life qui a toujours veillé à développer des solutions d'assurance dédiées à une clientèle fortunée dans le plus strict respect de la législation du pays de résidence de celle-ci.

Il en est de même pour notre succursale belge qui, bien qu'étant soumise au contrôle du CAA, doit également veiller à respecter les circulaires issues de la FSMA. Par ailleurs, outre le respect de la réglementation Vitis Life a signé en tant que membre de l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurance (ACA) le code de Déontologie et la « Life Insurance Charter of Quality ».

Ainsi, au vu de la réglementation propre au pays de résidence de ses clients, Vitis Life peut être amenée à désigner des représentants fiscaux, voire à prélever certains impôts en qualité d'agent payeur.

Spécialité

La Libre Prestation de Services et le savoir-faire à la luxembourgeoise.

Si la LPS donne la possibilité aux compagnies d'assurance-vie européennes d'étendre leur champ d'activité, la réglementation prudentielle luxembourgeoise en matière d'assurance-vie et la présence de nombreux professionnels du secteur financier lui a permis de développer en l'espace de deux décennies un savoir-faire unique en Europe en matière de solutions d'assurance-vie transfrontalières.

Afin que le Luxembourg reste le leader en matière d'assurance-vie transfrontalière, Vitis Life participe activement au côté de l'ACA ou d'autres acteurs du secteur financier luxembourgeois (e.a. Luxembourg For Finance) aux missions de promotion et de défense de la libre prestation de services en matière d'assurance.

Vitis Life dispose d'une marge de solvabilité dépassant largement le minimum légal.

LES+
de Vitis Life

Flexibilité

Large choix parmi les spécialistes en gestion de fortune et les actifs éligibles.

Conformément aux directives européennes en matière d'assurance-vie, les actifs sous-jacents aux contrats d'assurance proposés par Vitis Life relèvent de la législation luxembourgeoise (droit prudentiel). Cette règlementation offre depuis de nombreuses années une flexibilité unique en Europe en ce qui concerne les solutions d'investissement via les fonds externes (FE), les fonds internes collectifs (FIC), les fonds internes dédiés (FID) et les fonds d'assurance spécialisés (FAS). À travers ces fonds, la réglementation prudentielle luxembourgeoise permet à Vitis Life de proposer à chaque client, en partenariat avec des gestionnaires de fortune spécialisés, la solution qui correspond le plus à ses attentes et à son profil de risque :

- **Fonds internes dédiés :**
  Gestion individuelle et personnalisée de portefeuille basée sur les besoins et le profil de l'investisseur.
- **Fonds internes collectifs :**
  Mutualisation d'une stratégie de gestion entre différents clients intéressés par la même approche financière.
- **Fonds d'assurance spécialisés :**
  Gestion individuelle par le souscripteur lui-même.
- **Fonds externes :**
  Offre multi-supports permettant d'investir dans de nombreux fonds d'investissement y compris des fonds de tiers.

Grâce à ses nombreux partenariats noués avec des gestionnaires de fortune et des banquiers dépositaires établis à travers toute l'Europe, Vitis Life constitue quotidiennement des fonds internes dédiés qui offrent à ses clients fortunés des solutions de gestion discrétionnaire adaptées à leurs besoins les plus spécifiques. Ces fonds internes dédiés, disponibles à partir de 125.000 euros, offrent aux gestionnaires de fortune une grande liberté dans le choix des actifs éligibles. Ils sont ainsi autorisés, pour les clients respectant certaines conditions de fortune mobilière et investissant une prime supérieure ou égale à 1 million d'euros, à investir dans des actifs sophistiqués (fonds alternatifs, certificats…) moyennant l'accord des clients.

LES+
de Vitis Life

Architecture ouverte :
Large gamme d'actifs éligibles disponibles auprès de partenaires de Vitis Life déjà conventionnés.

Sécurité

Des actifs protégés pour des clients « super-privilégiés ».

« Qu'adviendra-t-il de mes actifs en cas de difficultés financières de la compagnie d'assurance auprès de laquelle j'ai souscrit mon contrat ? »

Depuis la crise financière de 2008, cette question est en effet régulièrement abordée par de nombreux clients souhaitant souscrire un contrat d'assurance-vie.

Fort heureusement, les directives européennes prévoient qu'en cas de liquidation d'une compagnie d'assurance, les clients, les bénéficiaires ainsi que toute partie lésée disposant d'un droit de créance à l'encontre de la compagnie d'assurance, soient protégés.

Le Luxembourg se distingue toutefois à cet égard par l'étendue du mécanisme de protection qu'il a choisi d'appliquer. En effet, le Luxembourg a légalement institué deux « super privilèges » qui permettent aux compagnies d'assurance-vie luxembourgeoises d'offrir à chacun de leurs clients un environnement hautement sécurisé, à savoir :

✔ Le « privilège absolu » :

Celui-ci stipule que les actifs dans lesquels sont investis les contrats d'assurance-vie (les actifs dits « actifs représentatifs ») constituent un patrimoine distinct affecté par privilège à la garantie du paiement des créances d'assurance. (1) (2) Ce privilège s'exerce de la manière suivante pour les créances d'assurance pour lesquelles le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance :

La créance est égale au nombre d'unités détenues dans les actifs sous-jacents au sein du contrat au jour de l'ouverture de la liquidation.

Pour chaque actif sous-jacent, les clients bénéficient d'un privilège de premier rang sur le produit de la réalisation de cet actif.

✔ Le « privilège spécial » :

Celui-ci stipule qu'en cas d'insuffisance du patrimoine distinct, les clients disposent - pour le solde de leur créance - d'un privilège spécial sur les fonds propres de la compagnie d'assurance, primant sur les autres privilèges (sauf exception : traitements et indemnités des salariés de la compagnie d'assurance, frais de justice, trésor luxembourgeois, sécurité sociale…).

« Protection des avoirs en cas de faillite de l'assureur grâce à deux super privilèges spéciaux ».

(1) Créance d'assurance : tout montant qui est dû par une compagnie d'assurance à des assurés, des preneurs d'assurance, des bénéficiaires ou à toute victime disposant d'un droit d'action direct à l'égard de la compagnie d'assurance et qui résulte d'un contrat d'assurance. Les primes dues par une compagnie d'assurance résultant de la non-conclusion ou de l'annulation d'un contrat d'assurance sont également considérées comme des créances d'assurance.

(2) Ce privilège prime sur tous les autres hormis, dans des cas limités, les frais exclusivement liés à la liquidation de la compagnie d'assurance.

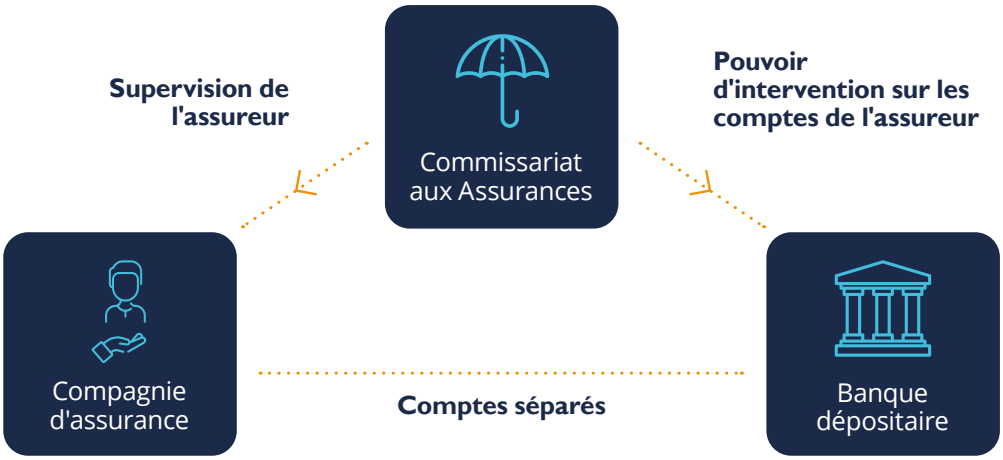

Le mécanisme de protection luxembourgeois et les privilèges extraordinaires ne constituent toutefois pas un rempart contre les risques principaux inhérents à un fonds d'investissement (risque de gestion discrétionnaire, risque en capital, risque actions, risque de liquidité, risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de change).

Ce mécanisme de protection propre aux compagnies d'assurance luxembourgeoises continue à s'appuyer sur le bon respect des principes suivants :

Dépôt des avoirs auprès de banques dépositaires agréées

Ce principe est connu comme étant « le triangle de sécurité luxembourgeois ». Le Commissariat aux Assurances (CAA) - l'autorité de contrôle luxembourgeoise - veille à ce que les actifs représentatifs soient déposés auprès de banques dépositaires ou d'établissements de crédit admis. Des conventions tripartites entre les compagnies d'assurances, les banques dépositaires et le CAA consignent toutes les obligations en matière de protection des actifs.

Séparation des avoirs

La loi exige une séparation rigoureuse entre les fonds propres de la compagnie d'assurance et les avoirs qu'elle réserve à ses clients, ou autrement dit « les actifs représentatifs ».

Marge de solvabilité

La directive européenne Solvabilité II impose aux compagnies d'assurance de se constituer une marge de solvabilité.

Il s'agit concrètement de capitaux complémentaires aux actifs représentatifs qui représentent le minimum de fonds propres dont une compagnie d'assurance doit disposer pour proposer ses activités. Ils forment un matelas de sécurité afin de pouvoir faire face aux circonstances imprévisibles de marché. Dans le cas extrême de la faillite de la compagnie d'assurance, ces capitaux complémentaires serviront également à couvrir les investissements du preneur d'assurance (Voir infra « le privilège spécial »).

En application de cette directive, Vitis Life dispose d'une marge de solvabilité largement supérieure au minimum légal requis. Cela signifie pour le preneur d'assurance qu'il peut à la fois compter sur une compagnie d'assurance forte et solide, et sur la stricte protection luxembourgeoise de l'investisseur.

Tenue d'un inventaire permanent et reporting trimestriel au CAA

Les compagnies d'assurance luxembourgeoises doivent tenir un inventaire permanent des actifs représentatifs et le communiquer trimestriellement au CAA afin de permettre à ce dernier de s'assurer que les provisions techniques sont entièrement couvertes par des actifs représentatifs au moins équivalents.

Neutralité

Neutralité fiscale du Luxembourg et transportabilité.

Des avantages appréciés des clients mobiles

Le contrat d'assurance-vie présente de nombreux avantages pour les clients qui sont amenés à changer de lieu de résidence ou dont les membres de la famille sont établis dans différents pays :

Le contrat d'assurance-vie est reconnu par les pays européens

Le contrat d'assurance étant un contrat reconnu par les différents pays européens, le souscripteur a la garantie de pouvoir maintenir celui-ci en vigueur indépendamment de son changement de résidence. À ce titre, il peut présenter pour de nombreux résidents européens une solution plus intéressante si on le compare à d'autres véhicules de transmission patrimoniale (exemples : trust, holding, soparfi…).

La neutralité fiscale du Luxembourg, un autre atout propre aux compagnies d'assurance-vie luxembourgeoises

Compte tenu du fait que Vitis Life est une compagnie d'assurance-vie luxembourgeoise, elle bénéficie de l'application des conventions préventives de double imposition conclues par le Luxembourg avec plus de 70 pays à travers le monde.

En effet, Vitis Life étant juridiquement et fiscalement la seule propriétaire et bénéficiaire effective des avoirs sous-jacents aux contrats d'assurance-vie ainsi que des revenus générés par ces avoirs, elle fait indirectement bénéficier ses clients de la neutralité fiscale du Luxembourg :

- absence d'imposition sur les actifs sous-jacents aux contrats d'assurance-vie et sur les revenus de ceux-ci au profit de Vitis Life ;
- possibilité de bénéficier des taux réduits de retenue à la source étrangère prévus par toutes les conventions fiscales.

Vitis Life peut également invoquer, dans certains cas, une exonération de retenue à la source en vertu du régime de participation importante, tel que prévu par la directive européenne « mère-fille » : possibilité de bénéficier de l'exonération fiscale des retenues à la source étrangères sur base du régime de participation importante.

Cette neutralité fiscale du Luxembourg est d'autant plus importante pour des clients mobiles recherchant une solution durable.

Ainsi, en cas de changement de résidence du souscripteur, le contrat d'assurance-vie luxembourgeois sera exclusivement soumis à la fiscalité de son nouveau pays de résidence. Il n'y a en effet pas d'impôt au Luxembourg qui est dû ou qui doit être prélevé par la compagnie d'assurance sur les primes versées par des non-résidents, sur les gains effectués en cas de rachat ou lors du versement des prestations d'assurance au terme du contrat, ainsi qu'en cas de décès de l'assuré.

Le contrat d'assurance-vie constitue donc un instrument de transmission patrimoniale mobile particulièrement adapté à la nouvelle réalité des clients fortunés.

Confidentialité

Un garant pour la vie privée de nos clients.

En plus de protéger les actifs, l'environnement juridique luxembourgeois permet à chaque souscripteur d'assurance de bénéficier d'une protection optimale de ses données personnelles. Tous les acteurs luxembourgeois du secteur des assurances sont en effet soumis au respect d'un secret professionnel pénalement sanctionné. La loi impose ainsi de « garder secrètes les informations confidentielles confiées aux sociétés d'assurance-vie et à leurs collaborateurs dans le cadre de leur activité professionnelle ».

Si certaines informations confiées à Vitis Life pendant la vie d'un contrat sont désormais susceptibles d'être transmises à l'administration fiscale du lieu de résidence du bénéficiaire du paiement, elles ne peuvent en aucun cas être divulguées à des tiers.

LES+
de Vitis Life

Une équipe de juristes spécialisés qui accompagne les clients en cas de changement de résidence en cours de contrat.

VITISLIFE
inspired wealth insurance

III. Nos Produits

Contrat d'assurance-vie de type pension

Contrat 'engagement individuel de pension'

Disponible uniquement pour le marché belge via notre succursale

L'engagement individuel de pension (EIP) s'adresse tout particulièrement aux dirigeants d'entreprise indépendants, qui souhaitent se constituer une pension complémentaire. Le produit EIP de Vitis Life est un contrat d'assurance-vie lié à des fonds de placement sans garantie de capital ni de rendement qui permet de diversifier le capital pension de l'indépendant au travers d'une large gamme de fonds mais permet également à l'indépendant de protéger sa famille et ses revenus grâce à l'adjonction de garanties complémentaires.

Garanties complémentaires décès

Les garanties complémentaires décès protègent la famille du dirigeant d'entreprise indépendant s'il venait à décéder prématurément. Elles sont de différents types afin de répondre à ses besoins et permettent le paiement d'un capital déterminé.

Garantie complémentaire incapacité de travail

La garantie complémentaire incapacité de travail protège le dirigeant d'entreprise indépendant contre les conséquences d'une maladie de plus ou moins longue durée, d'une dépression, d'un accident… Elle permet entre autre de maintenir ses revenus pendant son incapacité de travail. Diverses options sont offertes afin de répondre au mieux à ses besoins.

Contrat de prévoyance-vieillesse

Vitis Life propose un contrat d'assurance-vie « prévoyance vieillesse » permettant de vous constituer un capital pour votre retraite et d'alléger votre imposition grâce à une déduction fiscale.

Contrat d'assurance-vie de type protection

Vitis Life vous propose désormais des produits de type protection avec des distributeurs spécialisés. Cette gamme de produits offre diverses possibilités adaptées à vos besoins spécifiques : protéger votre famille, votre succession ou encore votre société. Afin de savoir d'en savoir plus, contactez-nous.

Contrat d'assurance-vie et contrat de capitalisation de type placement

Nos clients peuvent opter pour les solutions d'assurance proposées par Vitis Life qui toutes, combinent les avantages du droit prudentiel luxembourgeois au respect de l'environnement civil et fiscal de son pays de résidence.

Contrat de capitalisation

Le contrat de capitalisation s'adresse aussi bien aux personnes physiques (à l'exception de la Belgique) que morales désireuses de se constituer un patrimoine à moyen terme ou de diversifier leur trésorerie, sans plafond ni limite dans le temps.

Contrat d'assurance-vie

L'assurance-vie est une solution d'investissement avantageuse qui permet de diversifier son patrimoine, de constituer un capital sur le long terme, de le transmettre à ses proches ou de préparer sa retraite.

Les produits d'assurance-vie de Vitis Life offrent une réelle souplesse aux souscripteurs en leur proposant à tout moment différentes possibilités telles que le fait d'effectuer des versements, de désigner ou de modifier librement les bénéficiaires, d'effectuer des rachats partiels, de diversifier les unités de compte au sein du contrat tout en conservant la faculté de les arbitrer à tout moment.

Une assurance complémentaire optionnelle en cas de décès de l'assuré

Cette assurance complémentaire couvre le risque de décès de l'assuré.

Plusieurs types de couvertures :

✔ **Couverture « Plancher » :** Elle permet de combler l'éventuelle différence entre le versement réalisé et la valeur atteinte du contrat au moment du décès de l'assuré si celle-ci est inférieure au versement réalisé.

✔ **Couverture « Montant fixe » :** Elle permet le versement d'une prestation égale à un montant fixe défini à la signature du contrat.

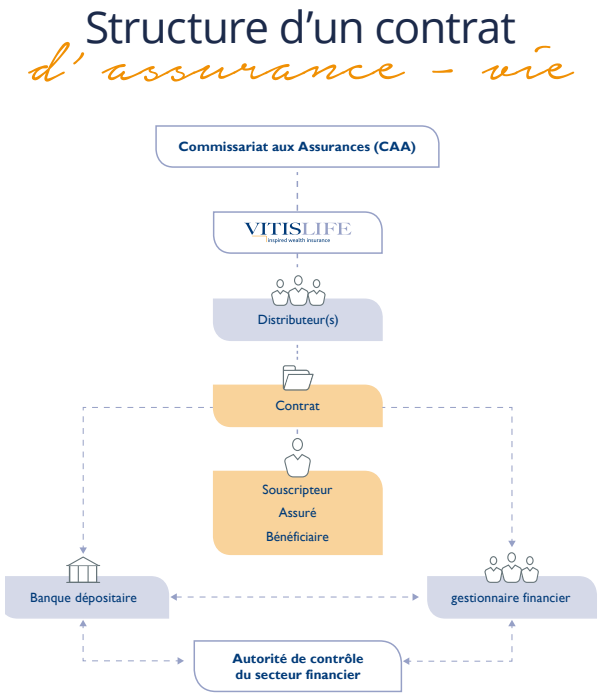

Des investissements diversifiés

Les Fonds Externes

Offre diversifiée de fonds de tiers

- **Multi-gestionnaires**
- **Différentes catégories (monétaires, obligataires, actions, mixtes)**

Le Fonds Interne Dédié (FID)

Solution de gestion individuelle et personnalisée

Spécifiquement luxembourgeois, le fonds interne dédié est le support d'un seul contrat et se compose d'une vaste gamme d'actifs avec ou sans garantie en capital. Il permet à un souscripteur et/ou à ses proches de mettre en place une gestion individuelle sous mandat, et de bénéficier du savoir-faire de gestionnaires professionnels.

Au-delà de la gestion en lignes directes (actions, obligations, trackers), le FID peut aussi accueillir :

- **Des produits structurés à court (6 à 18 mois), moyen ou long terme, avec ou sans garantie en capital ;**
- **Un investissement à 100 % sur une seule ligne directe (1).**

Pour constituer un fonds interne dédié, il sera demandé un minimum de 125.000 euros.

Le FID comporte les caractéristiques suivantes :

- **Liberté de la stratégie de gestion ;**
- **Flexibilité dans le choix des actifs ;**
- **Liberté de choix du gestionnaire ;**
- **Liberté de choix de la banque dépositaire.**

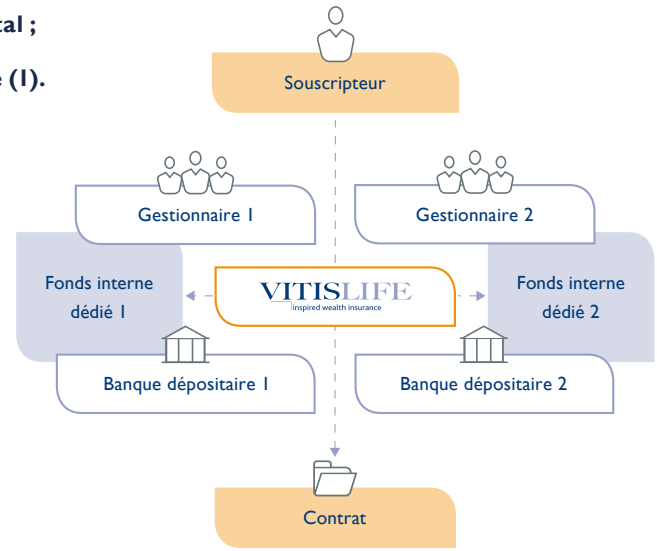

(1) Cette possibilité est exclusivement réservée aux fonds dédiés de catégorie C qui sont accessibles aux souscripteurs investissant un minimum de 250.000 euros dans ce fonds et déclarant posséder une fortune en valeurs mobilières supérieure ou égale à 1.250.000 euros.

LES+
de Vitis Life

Parmi les établissements avec lesquels Vitis Life collabore déjà, le souscripteur pourra choisir librement le gestionnaire et la banque dépositaire de son FID.

Le Fonds Interne Collectif (FIC)

Solution sur mesure de gestion collective

Le fonds interne collectif se distingue par :

- **La rapidité et la facilité de mise en place (notification préalable au CAA avec les caractéristiques du fonds et de la gestion) / pas d'agrément nécessaire ;**
- **La distribution à une pluralité de clients intéressés par la même stratégie de gestion de leur contrat d'assurance ;**
- **Des coûts limités.**

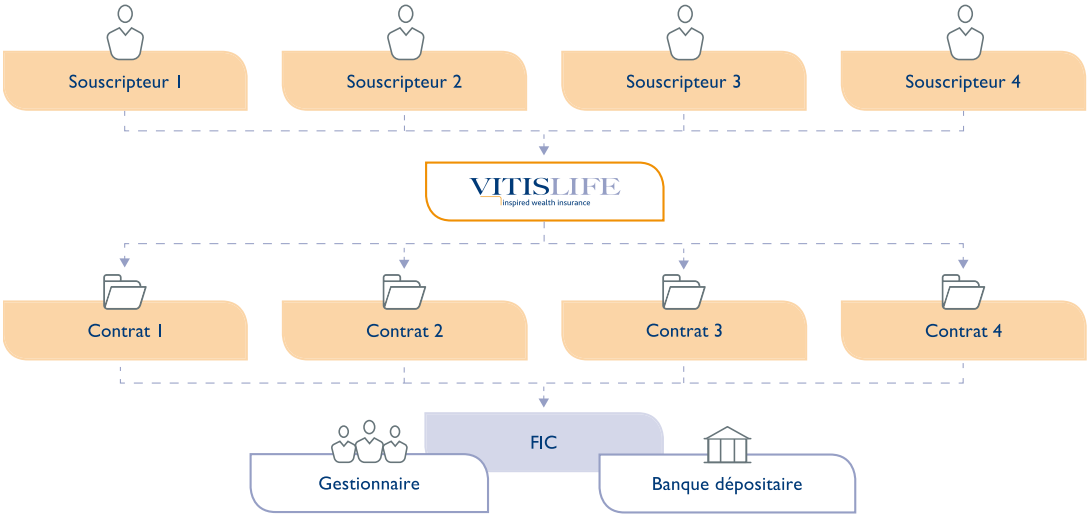

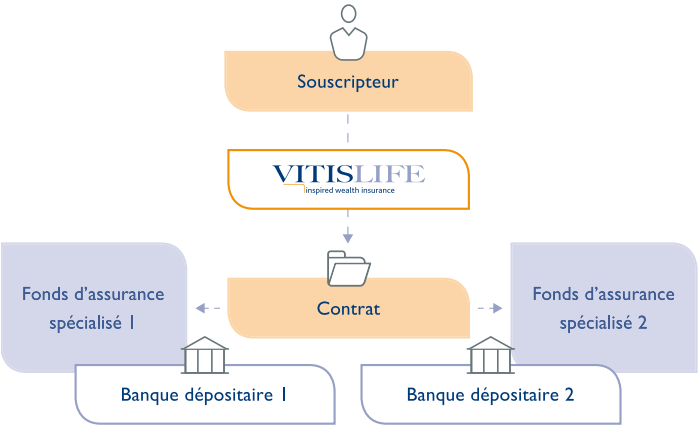

Le Fonds d'Assurance Spécialisé (FAS)

Solution de gestion directe

Uniquement pour la France et le Luxembourg

Un fonds d'assurance spécialisé est un fonds interne autre qu'un fonds interne dédié, à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, et servant de support à un seul contrat. Le FAS ne nécessite pas la mise en place d'une gestion discrétionnaire.

Le présent document, purement informatif, n'est en aucun cas exhaustif des sujets abordés. Il ne constitue en aucun cas une offre de contracter, un avis ou un conseil émanant de Vitis Life S.A. Pour toute souscription d'un contrat d'assurance de Vitis Life S.A. nous vous recommandons de prendre contact avec l'un de nos collaborateurs ou avec votre intermédiaire d'assurance.

Tous les textes, logos et photos présents dans cette brochure sont la propriété de Vitis Life S.A. tout en tenant compte des droits d'auteurs. Toute publication, reproduction, adaptation partielle ou totale doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de Vitis Life S.A.

VITISLIFE
inspired wealth insurance

VITIS LIFE S.A.

52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Postal address B.P. 803
L-2018 Luxembourg
+352 262 046 500
clientservices@vitislife.com

VITIS LIFE S.A.
BELGIAN BRANCH

Jan Emiel Mommaertslaan 20 B
B-1831 Diegem
+32 2 486 277 1
belgianbranch@vitislife.com

VITIS LIFE S.A. est membre du groupe

Monceau Assurances
mutuelles associées

www.vitislife.com